

A.PELLEGRIN

Société anonyme
Au capital de 304.990 euros
Siège social : 8 Rue de l'Ancienne Madeleine
13100 AIX EN PROVENCE
RCS AIX EN PROVENCE 388.230.583

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 01 FEVRIER 2007**

L'AN DEUX MILLE SEPT ET LE 1^{er} FEVRIER A ONZE HEURES

Les actionnaires de la société anonyme A.PELLEGRIN, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au Siège Social de la société sur convocation de deux administrateurs, Madame PELLEGRIN Agnès et Monsieur BRUNET Dominique.

Il a été dressé une feuille de présence que les actionnaires ont signée à leur arrivée et qui sera annexée au présent procès-verbal.

L'assemblée est présidée par Madame PELLEGRIN Agnès en sa qualité de Président du conseil d'administration.

Monsieur BRUNET Dominique et Madame BECHETOILLE Tamara acceptent d'être désignés comme scrutateurs et Monsieur BRUNET Numa comme secrétaire.

La feuille de présence certifiée sincère et véritable par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires présents représentent ensemble plus du quart du capital social.

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur Julien QUAGLIA, commissaire aux comptes, régulièrement convoqué est absent et excusé.

Le Président rappelle ensuite l'ordre du jour de l'assemblée:

- Remplacement de Madame BECHETOILLE Tamara, administrateur démissionnaire,

Le président dépose alors sur le bureau et met à la disposition des actionnaires:

- le double des lettres de convocation adressées aux actionnaires et au commissaire aux comptes;
- la feuille de présence certifiée sincère par les membres du bureau;
- un exemplaire des statuts;
- le projet des résolutions qui seront soumises à l'assemblée.

Le président donne lecture du rapport du conseil d'administration.

DÉPÔT GRC AIX 93

388 230 583

- 5 FEV. 2008

92 B 838

La discussion est alors ouverte. Après divers échanges de vue et observations, et personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée constate que suite à la démission de Madame BECHETOILLE Tamara, les administrateurs en fonction ne sont plus que deux, et que donc le conseil d'administration ne peut plus délibérer.

L'assemblée décide de nommer Monsieur BRUNET Numa né le 21/07/1987 à Marseille demeurant 66, Boulevard Notre Dame 13006 MARSEILLE, administrateur de la société pour la durée qui reste à courir au mandat de Madame BECHETOILLE Tamara, soit jusqu'à l'assemblée qui approuvera les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2010.

Monsieur BRUNET Numa remercie l'assemblée pour sa confiance. Il déclare accepter les fonctions d'administrateur. Il déclare également n'être frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible d'empêcher cette nomination.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée donne tous pouvoirs au porteur des présentes afin de procéder à toutes formalités de publicité et de dépôt prévues par la loi et les décrets.

Toutes ces résolutions sont mises aux voix et adoptées à l'unanimité.

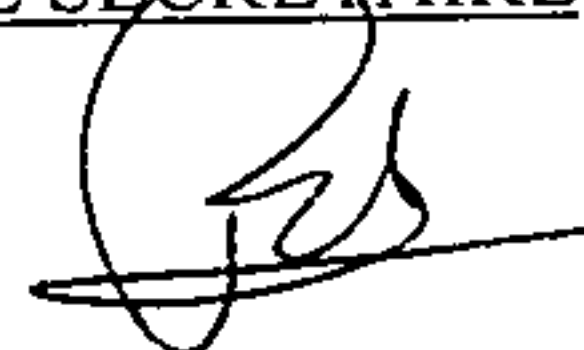
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à midi.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal que les membres du bureau ont signé après lecture.

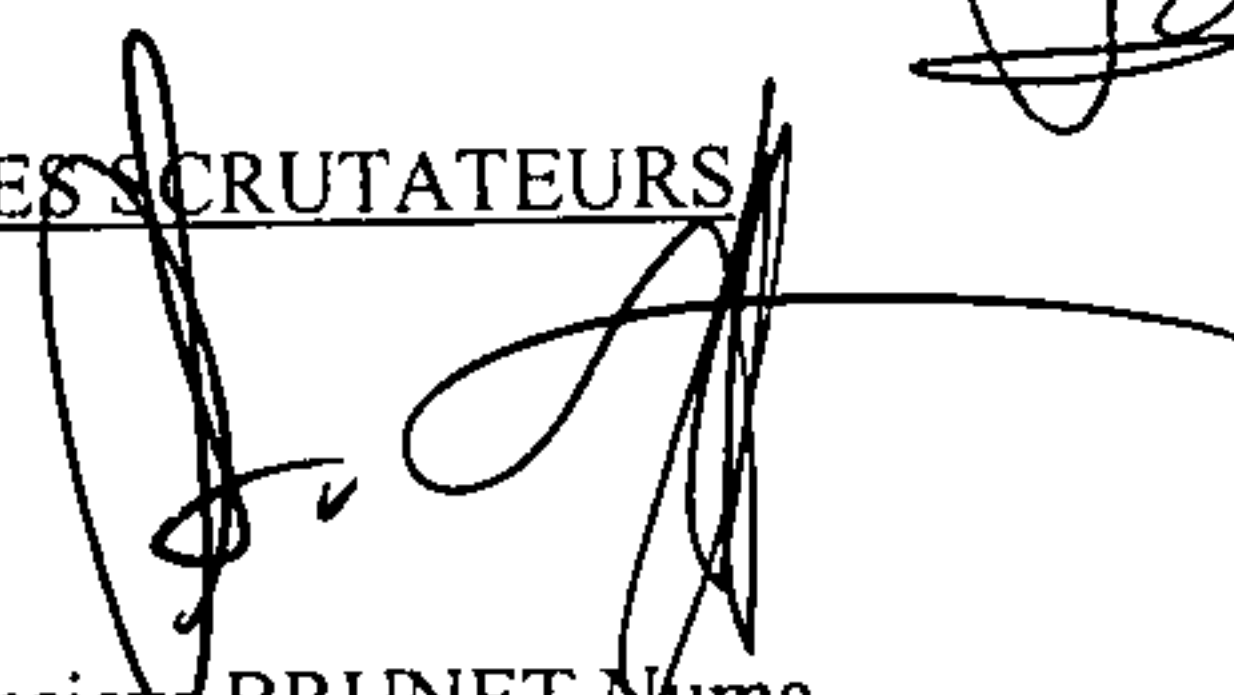
LE PRESIDENT



LE SECRETAIRE



LES SCRUTATEURS



Monsieur BRUNET Numa

(bon pour acceptation des fonctions d'administrateur)

Bon pour acceptation des fonctions d'administrateur.

